

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Canton de Deuil-La Barre



**CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2023  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Étaient présents :**

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Hervé MARTIN, Albert BLONDEL, Abdelaziz LALMI, Patricia EGASSE, Bernard NARBONI, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Selva ANNAMALE, Alain BOCCARA, Thierry MANSION, Laurent POULOT, Franck CAPMARTY, Barbara EZELIS.

**Étaient absents et avaient donné pouvoir :**

Mourad AZZI à Patrick FLOQUET ;  
Bakhta MAÏCHE à Elvire TENO ;  
Mustapha BAMBA à L'Houssain EL MAZOUZI ;  
Bernard LABORDE à Albert BLONDEL ;  
Maha GULFRAZ à François ROSE ;  
Loganayagi VASANTE à Selva ANNAMALE ;  
Soria MAÏCHE à Jean-Luc LEROY ;  
Pascale ANDRIANASOLO à Thierry MANSION ;  
Jennifer BONINO à Laurent POULOT ;

**Étaient absents :**

Colette LAMBERT, Raouf BAKHA.

**Patrick FLOQUET**, Maire, ouvre la séance à 17 heures.

**Patrick FLOQUET** procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

**Albert BLONDEL** est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : Demande d'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'animation globale et coordination, et l'animation collective familles pour la période 2023/2027.**

## **1 – EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le conseil municipal du 30 juin 2022 a validé la demande d'agrément de transition du projet social de territoire (animation globale et coordination et animation collective familles) du centre socioculturel Antoine de Saint-Exupéry du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 décembre 2023.

Le nouveau projet social de territoire, coconstruit avec les Magnymontois (enfants, jeunes et adultes), les partenaires et les bénévoles du centre socioculturel, couvrira la période 2023/2027.

Les axes retenus à la suite de plusieurs réunions de travail sont :

- accompagner les idées d'émancipation,
- définir le centre socioculturel comme lieu de création de lien social,
- favoriser l'accès aux droits et lutter contre les exclusions.

La demande d'agrément « animation globale et coordination » auprès de la Caisse d'Allocations Familiales permettra au centre socioculturel Antoine de Saint-Exupéry de bénéficier des financements correspondants pendant la durée du projet social de territoire.

Les actions en direction des familles permettront de recevoir un autre agrément de la Caisse d'Allocations Familiales appelé « animation collective familles ». Il s'agit d'une partie intégrante de la fonction d'animation globale et coordination et destinée à soutenir les familles.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la demande d'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et de solliciter les prestations de service « animation globale et coordination » et « animation collective familles » pour la période 2023/2027.

Accusé de réception en préfecture  
095-219504271-20230705-DL2023-0507-055-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2023  
Date de réception préfecture : 10/07/2023

## 2 - DÉLIBÉRATION

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-29 ;

Vu la circulaire CNAF n°2012-013 du 20 juin 2012 ;

Vu la délibération n°DL2022-3006-054 du 30 juin 2022 validant la demande d'agrément de transition auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'animation globale et coordination et l'animation collective familles sur la période du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 décembre 2023 ;

**Considérant** que ces agréments ouvrent le droit à l'obtention de la prestation de service animation globale et coordination et animation collective familles de la Caisse d'Allocations Familiales ;

**Considérant** le partenariat liant la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise au centre socioculturel Antoine de Saint-Exupéry pour la délivrance d'agrément centre social (animation globale et coordination et animation collective familles) ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, monsieur Jean-Pierre YFTNA ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la demande d'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'animation globale et coordination et l'animation collective familles pour la période 2023/2027 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier ;
- **DIT** que les recettes sont inscrites au budget de la commune ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire, ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Fait à Montmagny, le 05 juillet 2023**

**Pour extrait certifié conforme,**

**Le Maire, Patrick Floquet**

**ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

Reçu en sous-préfecture le... 10 JUIL. 2023  
Publié le... 10 JUIL. 2023  
Notifié le... 10 JUIL. 2023  
Montmagny, le... 10 JUIL. 2023

Le Maire  
Patrick FLOQUET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Accusé de réception en préfecture  
095-219504271-20230705-DL2023-0507-055-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2023  
Date de réception préfecture : 10/07/2023

# Acte à classer

DL2023-0507-055

**1** En préparation      **2** Pour signature      **3** Prêt à transmettre      **4** En attente retour  
Préfecture      **5** > AR reçu <      **6** Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-07-10T10-37-38.00 ( MI246273657 )

Identifiant unique de l'acte : 095-219504271-20230705-DL2023-0507-055-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Demande d'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'animation globale et coordination, et l'animation collective familles pour la période 2023/2027

Date de décision : 05/07/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.2. Aide sociale

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DL2023-0507-055.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé      Date 10/07/23 à 10:14

Par [MAZET CELINE](#)

Demande de signature      Date 10/07/23 à 10:14

Par [MAZET CELINE](#)

Signé      Date 10/07/23 à 10:16

Par [FLOQUET Patrick](#)

Transmis      Date 10/07/23 à 10:37

Par [MAZET CELINE](#)

Accusé de réception      Date 10/07/23 à 10:50